

## Poubelles

# Faut-il **recycler** nos déchets ?

PAR FRANCIS VERGIER\*

**Recycler nos déchets n'est pas une solution correcte. Il faut aller vers une réduction de la production à la source et tendre vers le zéro déchet.**

Tout commence lorsque je veux élaguer un résineux en milieu urbain. Les branches sont difficilement compostables. Jusqu'il y a quelques années, on récupérait le bois pour la cheminée, et on brûlait le reste dans son jardin. Aujourd'hui, ce n'est plus possible : à Paris, les cheminées à feu ouvert sont en sursis et cela va se généraliser aux autres villes ; faire brûler ses déchets dans son jardin est interdit de plus en plus souvent. Il faut donc tout emmener à la déchetterie. J'habite à 7 km de l'une d'entre elles, et je n'ai pas de voiture, donc je dois en louer une, la charger, plusieurs fois, la restituer. À la fin, j'ai parcouru plus de 50 km. Je pollue avec la fabrication d'une voiture, je pollue en brûlant du carburant, et évidemment à la déchetterie les trajets ne sont pas terminés : les bennes sont ensuite emmenées dans différents lieux (à l'incinérateur pour partie, à 5 km de la déchetterie, ou à la zone de compostage, à 10 km...). Quel est



le bilan carbone du recyclage ainsi organisé ? Mieux que brûler les déchets verts dans mon jardin ? J'ai un doute.

### Trafic de déchets et d'argent sale

J'ai encore plus de doutes lorsque je me penche sur l'actualité des déchets. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, on peut suivre depuis des années le feuilleton des frères Guérini. Jean-Noël, président du conseil général, a confié à Alexandre son frère la gestion d'une partie des circuits de traitement des déchets (1). On y trouve outre le favoritisme, des détournements de fonds publics, du blanchiment d'argent... C'est à l'échelle de ce département, la même affaire

que la Mafia qui dans la région de Naples, a aussi mis la main sur le traitement des déchets (2).

Si tant de sociétés privées, « réglo » ou relevant du banditisme, se battent pour le contrôle de nos déchets, il doit bien y avoir une raison.

Il y a encore plus fumeux. Depuis 1999, les piles doivent être rapportées aux magasins qui les vendent. Si la collecte est ainsi assez simple, cela se complique au-delà du magasin : les piles partent sur des plates-formes de collecte puis par camions, elles rejoignent des usines spécialisées où elles peuvent être traitées. Cela engendre de très nombreux trajets en camion. Comme le recyclage est complexe et polluant, une partie des piles sont expédiées à l'étranger par camions ou par bateau. Selon une étude de l'ADEME (3), en 1993, le tiers des tonnages transportés par les camions, en France, sont des déchets ! Et cela empire chaque année du fait de nouveaux produits en fin de vie (que l'on pense à la multiplication dans le domaine de l'électronique) et du fait de nouvelles obligations. L'incinérateur n'est pas une solution. « Rien ne se perd, tout se transforme » disait déjà Lavoisier au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(1) La première plainte contre les deux frères remonte au 16 avril 2009.

(2) Voir par exemple « Naples, poubelle de l'Italie », *Le Monde*, 20 décembre 2013. En Italie, on parle maintenant d'éco-mafia.

(3) « La logistique et le transport des déchets ménagers agricoles et industriels », Ademe, 1997, disponible sur internet : <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Temis/0026/Temis-0026967/11727.pdf>

\* Article extrait de la revue *Silence* n°433, d'avril 2015

Un incinérateur sépare les déchets en trois phases : une phase gazeuse qui part dans l'atmosphère, une phase liquide qui part dans les cours d'eau, une phase solide qui est récupérée dans les filtres et les cendres et qui va ensuite — en principe — dans une décharge spécialisée.

La logique de cette « croissance verte » du recyclage, c'est que plus on multiplie les opérations, plus on multiplie les intermédiaires et donc les marges, les dessous-table, les possibilités de faire de l'argent...

## Zéro déchet

L'alternative n'est donc pas de trier ses déchets, mais d'éviter d'en produire. Pour le dire autrement, de

passer du « développement durable » à la « décroissance ». L'un des premiers à avoir compris cela a été Paul Connett, un activiste des États-Unis, chimiste de profession, qui depuis une trentaine d'années incite les collectivités à penser comment éviter la production de déchets, plutôt que de savoir ensuite qu'en faire.

En France, il collabore de longue date avec le CNIID, Centre national d'information indépendante sur les déchets (4) qui travaille en lien avec de nombreux groupes locaux qui se bagarrent contre les incinérateurs ou les décharges. La recette pour aller vers le zéro déchet se décline à de nombreux niveaux : limiter ses besoins, utiliser jusqu'au bout, réparer, composer, réutiliser par les ressourceries...

Cela implique aussi de changer de nombreux secteurs : interdire la publicité qui incite à la surconsommation, augmenter les garanties sur les objets pour éviter l'obsolescence programmée, déterminer des processus de fabrication pour ne pas utiliser de mélanges dans les matériaux qui rendent le recyclage extrêmement difficile, supprimer les objets jetables (5).

L'idée n'est pas d'aujourd'hui (6), mais comme pour toute transition vers un monde meilleur, elle doit lutter contre un message dominant qui ne met l'accent que sur la valeur du tri... en oubliant l'essentiel.

## Économie circulaire, écologie industrielle ?

Pour poursuivre dans la voie de la « croissance verte », les concepts nouveaux se multiplient. C'est comme la lessive qui lave toujours plus blanc ! Ainsi, il existe une théorie de « l'économie circulaire » (ou « écologie industrielle »). L'idée est séduisante : avec les déchets de l'un on a la matière première de l'autre. Mais ce qui marche partiellement dans certains cas (papier recyclé, verre recyclé), connaît vite des limites car il existe un principe d'entropie qui fait que l'on ne récupère pas tout, que tout ne peut pas être recyclé, que le recyclage ne peut pas garantir la même qualité qu'à l'origine... Exemples :

- Le pneu s'use sur des dizaines de milliers de kilomètres de route. Il n'existe aucun moyen de récupérer ce qui reste sur la route... ces particules, lessivées par la pluie, polluent les cours d'eau.
- Malgré la collecte obligatoire des piles, selon l'ADEME, en France, environ 4 % disparaissent dans la nature... soit quand même 7 tonnes par an.
- Le recyclage du plastique ne redonne pas le même plastique, mais un plastique de moins bonne qualité.
- Pour le papier, on estime qu'il est possible de recycler 7 fois un même papier, toutefois, les fibres s'abîment progressivement et le papier voit sa qualité baisser.

(4) Le CNIID est devenu ZEROWASTE FRANCE <http://www.zerowastefrance.org/>

(5) Un programme a été mis en place avec quelques hôpitaux dans le monde pour utiliser la stérilisation des objets par la chaleur plutôt que d'utiliser des objets jetables.

(6) Dans le dossier « Déchets : pour une collecte sélective d'alternatives » (*Silence* n°295, avril 2003), l'éditorial annonçait déjà « Vers le zéro déchet ». Dans ce numéro aujourd'hui en libre téléchargement sur internet, on trouvera de nombreux exemples de démarches vers le zéro déchet.

## *Silence* : une revue pour explorer les alternatives

*Silence* est une revue écologiste, gérée par une association nationale indépendante de tout mouvement ou parti, publiée depuis 1982.

Elle traite de thèmes liés à l'environnement (énergies, agriculture, pollutions, santé...) et à la société (féminisme, non-violence, relations nord-sud, décroissance...), en privilégiant une approche transversale. Ces thèmes sont abordés dans chaque numéro de manière accessible, en présentant des alternatives. (<http://www.revue-silence.net>). Nous vous invitons à vous abonner à cette revue, en complément des *épinés drômoises*.



# 10 astuces pour passer au **Zéro Déchet**

PAR MONICA DA SILVA (VOIR ENCADRÉ)

## « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

C'est en partant de ce constat que le mouvement Zéro Déchet s'est mis en route. Ne pas générer de déchet, c'est bon pour la planète, pour le poids de votre poubelle, mais plus étonnant encore pour votre porte-monnaie. Cependant, dans nos vies dites « modernes », les déchets sont partout et semblent impossible à contrôler.

Bien entendu, il semble difficile, voire impossible de supprimer toute forme de déchet dès demain. Mais si chacun y met un peu du sien, il est déjà très facile de réduire considérablement sa part.

Pour cela, je vous propose de commencer par 10 gestes simples à appliquer dans toutes les situations de votre vie quotidienne.

## 1/ SUIVRE LES 4 COMMANDEMENTS DU BON ZÉRO WASTEUR (ZÉRO WASTE : ZÉRO DÉCHET EN ANGLAIS)

La première source de déchets, ce sont les courses alimentaires. Avant même de penser à ne plus générer de déchets, il faut repenser sa façon de consommer en général.

C'est pour cela qu'il existe les 4 commandements du bon Zéro Wasteur :

- acheter local
- acheter de saison
- acheter bio
- acheter en vrac (sans emballage)

Pour cela rien de mieux que les marchés ou les magasins Bio. Pensez également à vos commerçants de quartier comme la boucherie, la crèmerie ou encore la boulangerie.

## 2/ORGANISEZ VOUS

Le mot-clé pour se lancer dans le zéro déchet est : ORGANISATION. On me dit souvent : « c'est bien beau votre délire Zéro déchet, mais pour cela il faut avoir du temps et de l'argent ». Ce à quoi je réponds : Faux !

Alors oui pour acheter local, il faut déjà savoir où trouver les produits, puis se déplacer à plusieurs endroits. Cela va vous prendre un peu de temps au début car il faudra trouver les bons endroits et organiser votre façon de consommer. Néanmoins, une fois ce rythme trouvé rien de plus simple et de plus rapide. Je ne passe plus une heure au supermarché à déambuler dans les rayons et à me laisser tenter par de fausses promotions. Je ne passe plus 30 minutes à la caisse en espérant que la caisse n'aura pas un bug ou que

la personne devant moi accélère un peu le mouvement. Aujourd'hui, mes courses me prennent moins d'une heure car je sais quoi acheter, où l'acheter et avec beaucoup moins de monde.

Le Bio coûte plus cher, c'est un fait. Et pourtant, en préparant vos menus et votre liste de course à l'avance, je peux vous garantir que vous dépenserez autant ou moins qu'avant, même en achetant du tout Bio ! Plus de gâchis dans le frigo, plus d'achat compulsif, plus de « 3 pour le prix de 2 » !

Acheter de saison est bien plus sain et moins cher. Vous ne payez plus l'acheminement des haricots verts en provenance d'Afrique du Sud ni le prix des pesticides dans vos tomates au mois de décembre.

Acheter en vrac est moins cher, car vous ne payez plus les emballages et le marketing. Néanmoins, il faut vous organiser pour toujours avoir des sacs dans votre voiture et des contenants pour vos achats en vrac.

## 3/ PASSEZ AUX CONTENANTS EN VERRE ET EN TISSU

Justement pour ces contenants, pas besoin de vous ruiner en achetant des dizaines de bocaux en verre. Récupérez simplement ceux de vos compotes, confitures, conserves. Pensez à emporter des boîtes en verre lorsque vous allez chez le boucher. Prenez des sachets en tissu pour tout ce qui est en vrac comme les fruits, légumes, féculents. Vous pouvez réutiliser les sachets en papier de votre magasin de vrac ou coudre vous-même des sachets en tissu avec vos chutes de tissu, de voilages ou de taies d'oreiller.

## 4/LE FAIT-MAISON C'EST BON!

Encore une fois, oui, cela prend du temps. Lorsqu'on travaille à plein temps et que l'on doit en plus gérer les enfants, ce n'est pas toujours évident. Mon astuce, c'est d'y consacrer mon dimanche après-midi et de congeler pour la semaine. Pensez également à simplifier un maximum. Pas besoin de vous lancer dans un rôti ou un bœuf bourguignon le mardi à 20h. Faire maison, c'est simplement éviter d'utiliser des préparations contenant tellement de choses inconnues qu'on ne sait plus ce que l'on mange. Une casserole de pâtes ou un plat de carottes râpées c'est déjà très bien, accompagné d'une tranche de jambon ou d'un steak. En été privilégiez les salades à composer selon vos goûts : rapide, pas cher et très bon. Les omelettes et quiches en tout genre sont aussi rapides. En hiver, une bonne soupe préparée le dimanche vous rendra service

les soirs où vous rentrez tard du travail. Enfin, pour les goûters des enfants, inutile de vous compliquer la tâche en préparant cookies, madeleines et autres fondants au chocolat. Pensez plutôt tranche de pain, confitures, barre de chocolat, fruits, compotes ou yaourts.

## 5/STOP AU JETABLE DANS MA CUISINE

Oubliez essuie-tout et couverts en plastiques. Pensez au lavable et au durable : un tablier pour éviter de se tâcher, un torchon, des serviettes de table en tissu et des lavettes en tissu pour remplacer l'essuie-tout jetable, une brosse pour la vaisselle et un tawashi (éponge lavable), des couverts, des verres et assiettes en dur... Pour éviter l'aluminium, il existe des charlottes en tissu pour protéger vos assiettes de restes ou de sauce.

## 6/MA SALLE DE BAIN SOLIDE

La salle de bain est la deuxième pièce de la maison la plus génératrice de déchets. Bouteilles de gel douche, de shampoing, de dentifrice et des centaines de coton-tige. La bonne nouvelle c'est que des solutions existent : les cosmétiques solides. Vous pouvez également fabriquer vous-même vos cosmétiques mais pour les débutants et ceux qui ne se sentent pas le courage de se lancer dedans, il est très facile de trouver des cosmétiques solides. Savon sur gras pour le corps, shampoing solide sous forme de savon qui mousse autant que le shampoing en bouteille, même le dentifrice et le déo se trouvent en savon solide (NDLR : une pincée de bicarbonate sous les bras remplace efficacement les déodorants toxiques). Pour les brosses à dents, optez pour du bois compostable. Pour les plus audacieux, le papier toilette peut être remplacé par des lingettes lavables ou un raccordement avec un petit jet d'eau.

## 7/TOUT NETTOYER AU VINAIGRE BLANC

Le vinaigre blanc est vraiment le produit magique à utiliser partout dans la maison : nettoie, désinfecte et détartre. Oubliez vos produits chimiques, dangereux pour vous et pour la planète. Un peu de savon de Marseille et du bicarbonate de soude et vous pourrez fabriquer vous-même votre lessive, pastilles toilettes ou liquide vaisselle.

Autre livre : *Zéro déchet* de Béa Johnson (provençale mariée à un australien) - *J'ai lu* ou édition Arène

## 8/MON BÉBÉ ZÉRO DÉCHET

Si vous avez des enfants en bas âge, voici les 3 indispensables : couches lavables, lingettes lavables et le liniment maison. Une économie dès la première année pour votre porte-monnaie (même en comptant les lavages). Mais surtout la sécurité de savoir que vos bébés ne sont pas au contact de produits nocifs contenus dans les couches ou les lingettes jetables. Le liniment qui est simplement composé à 50 % d'huile d'olive et 50 % d'eau de chaux (en pharmacie) permet de nettoyer et d'hydrater la peau de bébé. Pour le goûter pensez aux gourdes réutilisables.

## 9/ET À L'EXTÉRIEUR ALORS ?

Rien de plus simple si vous vous organisez, comme toujours ! Un pique-nique ou une promenade ? Gourdes en inox, mouchoirs en tissu et vaisselle durable seront vos amis. Prévoyez toujours d'avoir avec vous un sac en tissu pliable, facile à transporter. Si vous fumez, ne jetez pas vos mégots par terre et pensez aux cendriers de poche. Respectez les trottoirs, votre ville et la nature comme vous respectez votre propre intérieur. Ne jetez rien par terre et pourquoi ne pas organiser une journée de ramassage des déchets dans la nature ou sur la plage ?

## 10/POUR ALLER PLUS LOIN

Si vous avez la chance d'avoir un jardin ou des jardins partagés dans votre commune, pensez au compostage ou adoptez des poules ! Et oui, vos épluchures serviront à vous procurer de l'engrais pour vos plantes ou des œufs. Si vous vivez en appartement, il existe le lombricompostage. N'hésitez pas à vous rapprocher des différentes associations de votre région pour apprendre les bons gestes et faire partie d'une communauté engagée et positive ! (NDLR : Frapna Drôme Nature Environnement par exemple...)

Pour conclure, j'aimerais surtout souligner que tous ces gestes, qu'ils soient occasionnels ou ancrés dans vos habitudes, sont tous les bienvenus. Ne vous mettez jamais la pression. Faites-le à votre rythme quitte à ralentir le mouvement les semaines où vous n'en avez pas envie. Le zéro déchet au-delà du fait de réduire vos déchets pour sauver notre planète entraîne une nouvelle manière de vivre ensemble : entraide, communauté, bienveillance sont les maîtres mots.

## le zéro déchet facile



Monica Da Silva se présente comme blogueuse et écrivain. Vous pouvez consulter son site : <http://lezerodechetfacile.com/> et acheter son livre « *Objectif zéro déchet* » paru aux éditions Leduc en avril 2017.



Vous pouvez aussi consulter le site de Frapna Drôme Nature Environnement qui présente les *petits gestes pour un grand changement* : <http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/outils/petits-gestes> et rejoindre l'atelier déchets de l'association !



# Les déchets en Drôme Ardèche

PAR L'ATELIER DÉCHET DE FRAPNA DRÔME NATURE ENVIRONNEMENT

## Une gestion préhistorique des déchets

Nos départements sont les plus beaux départements de France en particulier grâce à leur lumière, leurs espaces naturels, leur climat, leur biodiversité !

Nous voulons garder ce patrimoine naturel et ce cadre de vie : c'est pour cela que notre territoire doit être particulièrement innovant face aux enjeux écologiques.

Les ordures ne sont plus déversées dans la rivière (sauf exception) ! Bravo ! Est-ce suffisant ? Au nord, le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets en Ardèche-Drôme) a mis en place des centres de tri mécano-biologiques qui ont coûté très cher et ne permettent pas vraiment de réduire la quantité de déchets enfouis. Au sud, le SYPP (Syndicat des Portes de Provence) continue à enfouir la totalité des ordures ménagères, communiquant parfois sur des micro-actions dérisoires au regard de la dimension du territoire et des enjeux. Au nord comme au sud, les demandes d'extension des centres d'enfouissement continuent... (Voir encadré et lire à ce sujet les *épinés drômoises* n°184 du printemps 2016 p.26 et p.27)

Pour poursuivre cette fuite en avant, la recherche de solutions dangereuses, le recours à de nouvelles formes d'incinération nous inquiète ! (Lire au sujet des combustibles solides de récupération CSR, les *épinés drômoises* n°186 de l'automne 2016 p.5 et suivantes.)

Les plans et les réglementations se succèdent, les diagnostics se multiplient, établis par des techniciens compétents. La société locale ne suit pas ! La politique des déchets en Drôme-Ardèche reste préhistorique. Ce sont tous les acteurs qui doivent maintenant se mobiliser d'urgence : électeurs, élus, techniciens... (Rejoignez l'atelier déchets de Frapna Drôme Nature Environnement).



## Un cadre clair

La loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), fixe entre autres un taux de valorisation matière des déchets non dangereux à 65 % et une réduction de la mise en décharge de 50 % à l'échéance 2025. Dans ce but, l'article 70 de cette loi

précise que le service public de gestion des déchets « progresse dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. La collectivité territoriale définit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets et un rythme de déploiement adaptés à son territoire. »

## Des méthodes d'action pour les biodéchets

Le lecteur peut se reporter aux articles précédents de ce dossier qui présentent bien les pistes permettant la gestion des biodéchets.

Soyons clairs : brandissant le dernier communiqué de presse valorisant leur action, les responsables de nos collectivités nous disent suivre déjà une partie de ces pistes... Mettre en place quelques composteurs collectifs ou embaucher un ambassadeur du tri en contrat aidé sur 6 mois, c'est peut-être aller dans le bon sens. Mais faire croire que l'on agit ainsi sur un territoire pour réduire d'ici 2025 la mise en décharge de 50 %, est une tromperie !

L'ADEME propose un cadre d'action dans un document édité en avril 2017 <sup>(1)</sup>. Une collectivité qui souhaite s'engager dans la réduction des biodéchets doit réaliser un état initial de son territoire permettant de préciser des objectifs, des échéances et des moyens.

1 - Document de l'ADEME d'avril 2017 : « Collectivités, comment réussir la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets ? ». À télécharger sur le site : <http://www.ademe.fr/collectivites-comment-reussir-mise-oeuvre-tri-a-source-biodechets>.

Des modes de traitement sont à mettre en œuvre d'une manière méthodique, en concertation avec les acteurs du territoire et **avec la hiérarchie ci-dessous** :

1. Lutter contre le gaspillage alimentaire : avec une mobilisation des producteurs, des transformateurs et des distributeurs de denrées alimentaires, des consommateurs et des associations.
2. Construire la gestion de proximité (compostage domestique, compostage partagé). Il ne s'agit pas seulement de distribuer des composteurs, mais de développer la connaissance des usagers, d'assurer le suivi et la pérennité des démarches ainsi qu'une évaluation de son efficacité.
3. Organiser la collecte (collecte en apport volontaire ou en porte à porte). Cette collecte doit se faire en complémentarité avec les actions ci-dessus : mise en place d'un matériel de collecte motivant (seaux pratiques) avec des points d'apport volontaire intégrés avec parfois des véhicules de collectes dédiés. La mise en place de la collecte séparée des biodéchets nécessite une réorganisation globale des modalités de collecte.
4. Construire le traitement et le retour au sol : les collectivités devront initier la mise en place d'installation de compostage ou de méthanisation capable de traiter les biodéchets issus de ces collectes.

Des collectivités ayant développé ces modes de traitement peuvent servir d'exemple : le site de l'ADEME en présente dans plusieurs départements de notre pays (Ille-et-Vilaine, Creuse, Ile-de-France, Vendée, Pyrénées Atlantiques, Loire Atlantique, Alsace...). Mais qu'est-ce qu'on attend ici ?

### Tarification incitative

Et si nous profitons de cette dynamique de changement pour mettre en place la tarification incitative ? Le SMICTOM des Pays de Vilaine a réduit de 60 % son tonnage d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) entre 2012 et 2014 en mettant en place d'une façon simultanée collecte de biodéchets et redevance incitative ! Qu'est-ce que la redevance incitative ? C'est introduire dans le calcul de la taxe ou de la redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères une part variable qui dépend de la quantité et de la nature des déchets produits. Les avantages sont multiples : réduction des volumes, maîtrise des coûts, responsabilisation, performances collecte et valorisation améliorées. L'atelier déchet peut présenter ce dispositif sur demande : Frapna Drôme Nature Environnement le connaît bien et réclame sa mise en place depuis plus de... 20 ans !

## Extension des centres d'enfouissement

### LES GRISES, ST-SORLIN-EN-VALLOIRE

L'installation de stockage des déchets non-dangereux des Grises devrait s'étendre sur la commune de Saint-Sorlin-en-Valloire. Le SYTRAD souhaite une extension du site de 13ha mais pourrait se contenter d'une première tranche de 3ha dans l'immédiat. Le biogaz non maîtrisé sur le centre d'enfouissement, entraîne des odeurs nauséabondes et persistantes sur les communes de Moras-en-Valloire, Hauterives, Tersanne, et Châteauneuf-de-Galaure. Il faut dire que les centres de valorisation organique de Saint-Bathélémy-de-Vals et de Beauregard-Baret ne réussissent pas à transformer les fermentescibles triés en compost utilisable, et les déversent en centre d'enfouissement, entre autres dans celui du lieu-dit Les Grises... En mai 2014, le conseil municipal de Saint-Sorlin-en-Valloire fait opposition à toute extension du site et le projet de Plan Local d'Urbanisme du village classe les terrains situés à proximité en zone N (zone naturelle).

### SITE DE ROUSSAS

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) des Granges Gontardes, bientôt à l'enquête publique, intègre l'agrandissement du site d'enfouissement de Roussas sur une surface de 16 ha, pour 23 ha actuellement. Pourtant, cette plate-forme multi-filières ne devrait accueillir que des déchets ultimes issus de tri ou de traitement biologique et qui ne sont plus susceptibles d'être réutilisés ou valorisés. L'extension de cette plate-forme devrait permettre de répondre à une augmentation de la population de +15% complètement improbable et à l'évolution du tonnage de +10% sur le territoire du SYPP. Pourquoi un tel volume avec une telle potentialité sans rapport avec les besoins du territoire, surtout dans un contexte réglementaire qui engage à la réduction des déchets et de l'enfouissement ?